



PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL **SÉANCE DU JEUDI 17 NOVEMBRE 2022 A 18H**

Présents :

M. Alain BRÉZAUDY – Maire, Mme Martine MAYOUSSE – 1^{ère} Adjointe, M. Hervé BROUSSE – 2^{ème} Adjoint, Mme Géraldine DEPIERRE – 3^{ème} Adjointe, M. Jean-Louis QUICHAUD – 4^{ème} Adjoint, M. Bernard DUCHASSAING, Mme RATTIER Michelle, M. Christian DUFOUR, Mme Martine DESSEX, Mme Sandra BOUTIN, M. Christian LEVEQUE, Mme Andrée DELAGE, M. Serge DESBORDES, M. Daniel DES-BREST, M. Christian JULIEN

Absentes excusées représentées :

Mme Célia LEVRAUT, représentée par Serge DESBORDES
Mme Amélie MAINGOUTAUD, représentée par Alain BREZAUDY
Mme Florence BOISSET, représentée par André DELAGE
M. Thierry JOUANDOU, représenté par Daniel DES-BREST

Secrétaire de séance :

M. LEVEQUE Christian

M. Alain BRÉZAUDY, Maire, ouvre la séance à 18h, et constate que le quorum est atteint.

M. le Maire :

- demande l'approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 27 Septembre 2022.

Vote : 19 voix POUR

- présente l'ordre du jour du Conseil Municipal
- fait part des décisions qu'il a dû prendre depuis le dernier Conseil Municipal :
 - 10/10/2022 : Dossier COFILANCE : ester en justice - Maître Anne-Laure REVEILHAC DE MAULMONT est désigner pour représenter et défendre les intérêts de la Commune au Tribunal Judiciaire de Limoges car la Société COFILANCE n'a toujours pas fait les travaux de sécurisation Rue Richard Cœur de Lion.
 - 17/10/2022 : Appel d'offres pour travaux de requalification des voiries en centre bourg (rue Gourdon et Rue Richard Cœur de Lion) : attribution du marché à CMCTP pour un montant de 212 676.72 € HT.

Urbanisme : dénomination de la voirie du Lotissement de la Tranchardie

Sur les 14 lots du Lotissement de la Tranchardie, 3 sont numérotés Chemin des Mettes.

Il convient de dénommer la voie communale intérieure du lotissement afin de créer l'adresse des 11 autres lots. La Route de la Tranchardie existant déjà, il est difficile d'utiliser la même appellation (allée ou rue) sous peine de confusion au niveau de la Poste.

Après débat, il est proposé d'attribuer un nom végétal car avant les travaux, le terrain était arboré de plusieurs arbres fruitiers (pommiers, noyers, cerisiers...).

Le nom d' « Allée du Verger » est proposé.

Vote : 19 voix POUR

Syndicat Mixte d'Alimentation en Eau Potable Vienne-Briance-Gorre : demande d'adhésions et modification des statuts

Les Communes de Meuzac et Magnac-Bourg vont connaître des difficultés de gestion de leur réseau d'eau en raison des évolutions réglementaires.

Elles ont délibéré pour adhérer au syndicat Vienne-Briance-Gorre à partir du 1^{er} Janvier 2023.

Il convient de se prononcer sur ces adhésions et sur la modification des statuts du syndicat.

Vote : 19 voix POUR

Agence Technique Départementale 87 : renouvellement des logiciels (état civil, comptabilité, facturation, paye, élections) dans le cadre d'une commande groupée

Les logiciels de la Mairie ont été mis en place par l'ATEC 87, qui s'occupait jusque-là de leur maintenance.

En 2021, l'ATEC a décidé de ne plus assurer la gestion informatique car les évolutions sont de plus en plus complexes et une partie du personnel dédié va partir à la retraite.

La Commune a souhaité rester auprès de l'ATEC pour le remplacement des logiciels existants car ils continueront d'assurer l'assistance informatique.

Suite à une commande groupée, c'est le prestataire JVS qui a été sélectionné par l'ATEC pour un coût pour la Commune de 2 093 € par an avec récupération des données et formation comprise (sans compter l'assistance).

Il convient de valider cette proposition.

Vote : 19 voix POUR

Finances

- *Budget principal : généralisation du référentiel comptable M57 – choix du plan de comptes*

Retour sur la délibération du 27 septembre 2022 actant le passage du référentiel comptable M14 à M57 à compter du 1^{er} janvier 2023.

Il convient de préciser le plan de comptes choisi : développé ou abrégé.

En M14, la Commune utilise un plan développé, les achats et les frais généraux sont davantage détaillés.

Après avis du Comptable Public, il conviendrait de garder un plan similaire donc développé.

Vote : 19 voix POUR

- *Budget principal : projet de concert de variétés françaises - tarifs*

La Commune a en projet l'organisation d'un concert d'Isabelle AUBRET le 22 Janvier 2023 à la Salle Polyvalente Louis Aragon, dans le cadre de la dernière tournée de sa carrière.

Il convient de fixer un prix d'entrée en fonction des dépenses prévues qui s'élèveraient environ à 14 250 € (prestation + frais de la production + fabrication billets + SACEM + location piano + location matériel son/lumière + frais divers).

La salle ayant une capacité de 340 places assises et la production se réservant 10 places, il resterait 330 places payantes. Après attache auprès des communes similaires à Châlus ayant reçu l'artiste, les places étaient comprises entre 35 et 40 €.

Il est proposé un tarif de 32 €.

La création d'une régie de recettes est nécessaire.

Une procédure de réservation en mairie doit être mise en place avec les agents administratifs.

Vote : 19 voix POUR

- *Budget assainissement : admission en non-valeur – diverses participations à raccordement*

Un administré n'a pas payé sa participation à l'extension du réseau d'eaux usées Route de la Tranchardie (1000 €).

La Trésorerie n'arrivant pas à recouvrer cette somme depuis 2017, une admission en non-valeur est demandée par le comptable public.

Il est cependant précisé que la dette est effacée comptablement mais pas juridiquement.

Vote : 19 voix POUR

- *Budget assainissement : décision modificative n°1*

Ecriture liée à l'admission en non-valeur : 1000 € à prévoir à l'article nécessaire.

Vote : 19 voix POUR

Rapport des Commissions

- 04/10/2022 : commission travaux (2eme cabinet dentaire)
- 06/10/2022 : CAO (travaux aménagement centre ancien 3eme phase)
- 17/10/2022 : commission communication (préparation bulletin...)
- 03/11/2022 : commission travaux (démarrage travaux centre bourg + réception travaux assainissement)
- 08/11/2022 : commission travaux (travaux en cours et projets)

Informations diverses

- Colis des aînés : distribution à partir du 5 décembre – choix d'une conception de colis avec des produits de plusieurs prestataires de proximité – confection des colis en mairie
- Affaire COFILANCE : délibéré du Tribunal Judiciaire le 15 novembre : obligation de réaliser les travaux dès maintenant avec astreinte de 50 € par jour de retard
- Pylone de Fantaisie : décision de dénoncer le contrat pour demander un loyer plus important
- Travaux en cours : parking cimetière en voie d'achèvement – remplacement du réseau d'eaux pluviales rue Richard Cœur de Lion – début des travaux d'aménagement Place Maulmont le 21 novembre 2022 – effacement des réseaux Rue Mardochee et Rue François Romain (SEHV) – nouveau jeu installé au square des Permanences – réception des travaux de réaménagement du nouveau cabinet dentaire au 12 décembre
- Passage du Tour de France Cycliste le 8 Juillet 2023 à Châlus
- Point sur les commerces du centre-ville : 2 fermetures rue Salardine – avec la signature du plan d'actions dans le cadre du programme Petites Villes de Demain, des propositions pour attirer des nouveaux commerçants vont voir le jour (gratuité des loyers, communication plus importante, contacts avec chambre des métiers etc...)
- Jeux Olympiques 2024 : le Département a initié une série de rencontres sportives avec les écoles et collèges (le 16 novembre 2023 à Châlus)
- Expositions estivales 2023 : le Groupement Artistique du Limousin serait intéressé pour venir exposer

M. le Maire déclare la clôture de la séance à 20h20.

Le secrétaire de séance,

Christian LEVEQUE

Le Maire,

Alain BRÉZAUDY